

Mérignac, le ../../....

Madame, Monsieur,

Le Pôle Ressource Logement Adapté s'adresse aux personnes en situation de handicap (reconnue par la MDPH), ou aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Afin de vous accompagner dans votre projet logement, vous trouverez en pièces jointes :

- Un dossier d'inscription (document à remplir et à nous renvoyer)
- La liste des pièces à nous envoyer.

Nous vous encourageons par ailleurs à consulter le guide « Mieux comprendre le logement social » édité par Bordeaux Métropole (cliquer sur « télécharger » à droite de la page) :

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Se-loger-et-habiter/Acceder-a-un-logement-social>

Vous pouvez nous envoyer les documents :

<p><u>Par courrier :</u> GIHP Pôle Ressource Logement Adapté 436 avenue de Verdun 33700 MERIGNAC</p>	<p><u>Par mail :</u> logement@gihp-aquitaine.org au format PDF de préférence pour les justificatifs</p>
---	---

Merci de veiller à ce que les documents transmis soient entièrement nets et lisibles.

Votre demande d'inscription sera étudiée à la réception des documents (demande de logement social CERFA transmis, etc.).

Si votre demande est recevable, nous vous enverrons alors un courrier ou un mail de confirmation vous demandant des documents complémentaires afin de prendre en compte votre inscription.

Notre service sert d'interface entre les différents réservataires de logement (Bailleurs sociaux, Mairies, Action Logement...) et les demandeurs. De ce fait, nous ne faisons pas de relogement en urgence.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Laurence HELBERT
Responsable du service logement

